

Danser encore, danser de nouveau (Du style tardif en danse)

Âge, vieillesse, danse : ces trois mots, déposés dans un moteur de recherche, nous conduisent à de multiples pages internet sur les bienfaits de la danse pour les personnes âgées¹. Des chorégraphes qui travaillent en EHPAD, des gérontologues et gériatres s'accordent quant aux vertus thérapeutiques de la mise en mouvement des corps ensemble. Ces vertus, les treize artistes rencontrés par Cécile Proust ne pourraient les contester. À plus de 70 ans, ces neuf femmes et quatre hommes abordent la vieillesse en dansant, fût-ce à travers une gestuelle minimaliste vouée à affirmer et célébrer jusqu'au dernier souffle leur appartenance au monde des vivants, cet univers de « pulsation » évoqué par le danseur Dominique Dupuy. Si les apports de la danse lorsqu'on vieillit sont indiscutables, qu'en est-il, à l'inverse, de ce que l'âge apporte à la danse ? Cette interrogation, d'ordre non pas tant thérapeutique qu'esthétique, fait écho à celle sur le « style tardif » formulée au cours du XX^e siècle à propos de l'œuvre d'hommes peintres, écrivains et musiciens très âgés². La vieillesse, la durée de l'expérience artistique, une prise de distance avec le jugement des pairs liée à la reconnaissance acquise, la proximité de la mort enfin, auraient nourri des œuvres tardives particulièrement novatrices ; leurs créateurs, s'émancipant en partie des standards esthétiques de leur temps, paraissant « envoyer dans l'avenir un trait qui traverse les âges³ ».

La question du style tardif en danse s'enrichit d'une dimension incarnée : dans un univers professionnel où les normes de virtuosité corporelle, malgré les critiques dont elles font l'objet en danse contemporaine, sont encore prégnantes, comment se produire sur scène quand déclinent la vélocité, la souplesse et l'endurance ? Cette contrainte corporelle peut-elle se transformer en ressource poétique pour explorer d'autres rapports à l'espace, au rythme et au mouvement ? Si, pour entrer dans la carrière, il convient d'honorer les formes apprises, est-on conduit à les questionner davantage à mesure qu'il devient plus difficile de s'y conformer ? De fait, lorsque Cécile Proust invite les treize danseur·euses à revenir sur leur parcours, la plupart estime que l'avancée en âge les a peu à peu incité·e·s à se distancier de l'obligation de « faire leurs preuves ». Ces artistes chorégraphiques évoquent un « lâcher-prise » inédit, comme un masque que l'on retire : Jean Guizerix se compare à un arbre qui exhiberait non plus seulement ses branches, mais aussi ses racines ; Odile Azagury parle du culot de livrer au public la vitalité de son corps fragile et creusé par le temps. Dit autrement, l'expression esthétique deviendrait, avec l'âge, de plus en plus personnelle : en imposant sur scène la présence singulière d'un corps qui porte avec lui tous les âges qu'il a eus, c'est aussi l'épaisseur individuelle de leur temps vécu que ces artistes donnent à voir sur le plateau.

Ce lâcher-prise n'a cependant rien d'un relâchement: y parvenir implique une discipline corporelle et un travail quotidien auxquels font référence l'ensemble des artistes de cette enquête. Encore faut-il pouvoir partager avec un public l'aboutissement de ces efforts. Comment se maintenir dans le secteur sans quitter la scène? Quelles sont les conditions de possibilité sociologiques de ces expériences artistiques? Si les formes de soutien financier sur lesquelles peuvent compter les artistes interrogé·e·s par Cécile Proust sont diverses (familiales, conjugales, liées à un travail d'enseignant de danse ou à des aides publiques), tout comme le sont leurs situations de santé – contraignant chacun·e à inventer une manière de danser à partir de « son état de corps » selon les mots d'Élisabeth Schwartz –, l'un de leurs points communs est d'être à la fois interprète et chorégraphe. Ce double statut semble constituer une condition pour surmonter les périodes creuses sans dépendre uniquement des projets d'autres chorégraphes. De fait, dans le monde de la danse, bien des interprètes traversent un « tunnel », tout comme les comédiennes de 50 ans, mais un peu plus tôt encore. En danse contemporaine, le départ à la retraite n'est pas programmé à 42 ans et demi comme c'est le cas au ballet de l'Opéra national de Paris, mais on connaît, au cours de cette même tranche d'âge, une raréfaction progressive des propositions d'emploi: plus assez athlétiques, plus assez beaux, trop ringards. Le jeunisme du milieu est sans pitié pour les marques du vieillissement, qu'elles soient liées aux capacités corporelles, à l'apparence physique ou à l'appartenance générationnelle. Seule une petite minorité voit parfois, passée la soixantaine, ces marques disqualifiantes se retourner en « stigmaté électif⁴ »: les ruptures esthétiques dont se nourrit le marché du spectacle vivant contemporain peuvent s'incarner à travers la mise en scène de corps très âgés, perçus comme hors du commun. Or, si les artistes chorégraphiques rencontré·e·s par Cécile Proust ont la chance de pouvoir travailler en explorant leur « style tardif », elles et ils refusent d'être réduit·e·s à la seule prouesse de « danser encore ». On ne s'étonne pas, s'agace Françoise Dupuy-Michaud, qu'un écrivain ou un peintre poursuive son activité toute sa vie, alors pourquoi s'étonner que je danse? Il faudra bien des transformations structurelles dans le monde chorégraphique pour que cesse cet étonnement et pour que ces treize artistes, qui dansent avec et malgré leur âge, perdent leur statut d'exception.

Juliette Rennes

Sociologue

Un comité scientifique accompagne *Ce que l'âge apporte à la danse*.

Il est composé de **Anne Décoret-Ahiha**, anthropologue, **Juliette Rennes**, sociologue,

Pauline Boivineau, historienne, **Isabelle Ginot**, professeure en danse, **Barbara Formis**, philosophe.

1 Voir par exemple le documentaire de Bruni Tedeschi et Coridian, *Une jeune fille de 90 ans* (2016) qui filme le travail du chorégraphe et danseur Thierry Thieû Niang dans une unité de gériatrie.

2 Theodor W. Adorno, 1937, *Le style tardif de Beethoven* In: Moments musicaux, Genève: Éditions Contrechamps, 2003.

3 Gilles Deleuze, *Qu'est-ce que la philosophie ?*, Chimères, n° 8, mai 1990.

4 Pierre-Emmanuel Sorignet, *Ne plus être « un enfant dans le monde des adultes » : vieillir dans la danse*, Revue de l'Institut de Sociologie [En ligne], 89 | 2019.